

mands tentèrent durant la dernière guerre de réduire la Grande-Bretagne par la faim. S'ils avaient pu empêcher tout navire d'entrer dans les ports du Royaume-Uni pendant une période de trois semaines, ils auraient probablement réussi.

Deuxièmement, si un navire de guerre britannique, poursuivi par une puissante escadre ennemie, entrait dans le port d'Halifax, il serait forcé ou de quitter ce port dans les vingt-quatre heures ou d'y être interné.

En troisième lieu, si la Grande-Bretagne était engagée dans une guerre à l'ouest du Canada, ses troupes ne pourraient se servir de nos chemins de fer pour traverser le pays.

Quatrièmement, il nous faudrait faire preuve d'une stricte impartialité à l'égard de la Grande-Bretagne et de son ennemi. Mais y a-t-il quelqu'un dans cette Chambre qui s'imagine que le Canada pourrait faire preuve, à l'heure actuelle, d'une stricte impartialité à l'égard de la Grande-Bretagne et de Hitler?

Le très hon. M. LAPOINTE (Québec-Est) : Très bien, très bien.

L'hon. M. MANION : Il est absolument impossible de concevoir une telle attitude de la part du peuple canadien.

Cinquièmement, s'il arrivait qu'une escadre britannique se trouvât en face du port d'Halifax, nous n'aurions pas le droit de la ravitailler avec nos propres navires.

Enfin, dans certaines conditions, nous serions obligés d'interner les navires britanniques et leurs équipages. Voilà au moins six cas où le Canada serait appelé à prendre une attitude, si la Grande-Bretagne entrait dans une guerre et que nous décidions de demeurer neutres. Quant à moi, le fait me paraît inconcevable; c'est une situation impossible; et par conséquent, je répète encore une fois qu'à mon avis, le Canada ne peut pas demeurer neutre. Autrement dit, lorsque la Grande-Bretagne est en guerre, le Canada est en guerre, et il incombe alors au Parlement canadien d'établir jusqu'à quel point nous devons y participer.

Une VOIX : Nous ne le voulons certainement pas.

L'hon. M. MANION : Un de mes collègues vient d'affirmer qu'il n'y a aucun groupe important qui soit en faveur de la neutralité, et je suis du même avis.

Je passe maintenant à un autre aspect de la question, celui de notre participation aux guerres extra-territoriales. Il y a certains faits qu'il ne faut pas oublier lorsque l'on discute cette éventualité. Le Canada n'est pas un pays du même genre de la Nouvelle-Zélande ou l'Australie dont les populations sont homogènes, non au point de vue de l'occupation du

territoire mais en ce qui concerne la nationalité. Ils ne font pratiquement qu'un seul peuple en tant qu'il s'agit de la nationalité. D'autre part, le Canada se trouve à peu près dans la même situation que l'Afrique du Sud, en ce sens que son vaste territoire est peuplé de races différentes, très disséminées sur une vaste étendue, et souscrivant à des opinions très divergentes. Ce ne sont pas là des théories mais des faits dont il faut tenir compte en étudiant cette question et en s'efforçant toujours de préserver l'unité de ce pays.

Le premier ministre nous a fait connaître aujourd'hui, et j'en suis fort heureux, l'attitude prise par les différents dominions de l'Empire durant la crise de septembre et il a cité les paroles de M. Chamberlain à Westminster, qui a dit, en résumé, qu'aucun des dominions n'avait offert plus que le Canada à cette époque. Voilà une des déclarations qu'a formulées cet après-midi le premier ministre. Or, j'ai en mains une déclaration autorisée formulée par le parlement de l'Afrique du Sud durant la semaine du 20 au 27 mars 1939, soit immédiatement après la dernière crise. Je la cite, non pour blâmer de quelque façon l'Afrique du Sud mais simplement pour montrer que ce pays, divisé au point de vue ethnique comme le Canada, a, comme nous, la tâche difficile de maintenir son unité nationale, et l'attitude qu'il a adoptée n'était certainement pas plus énergique que celle du Gouvernement canadien; je dirais même qu'elle l'était moins. Mais il serait peut-être préférable que je la lise textuellement, sans faire de commentaires, quitte aux honorables membres de tirer leurs propres conclusions. Voici la politique que le Parlement de l'Union Sud-africaine a énoncée au cours de la semaine du 20 au 27 mars dernier :

L'Union a toujours eu pour ligne de conduite la sauvegarde de sa propre paix et le maintien de relations pacifiques avec les autres nations et elle continuera de s'en tenir à cette politique. Nos relations continuent d'être amicales avec tous. En ce qui concerne les événements qui se déroulent actuellement en Europe centrale...

C'est-à-dire trois ou quatre jours avant l'envahissement de la Tchéco-slovaquie.

Le très hon. M. LAPOINTE : Est-ce là la déclaration du général Hertzog?

L'hon. M. MANION : C'est la déclaration officielle faite au parlement de l'Afrique du Sud au cours de la semaine du 20 au 27 mars. Je continue :

En ce qui concerne les événements qui se déroulent actuellement en Europe centrale, il est dans l'intérêt de l'Union que nous nous en désintéressions. Toutefois, lorsque la nature ou l'envergure des actes de quelque nation européenne nous justifieront de conclure qu'elle vise à dominer des pays et des peuples libres et que